



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Patrimoine

Question écrite n° 31350

Texte de la question

M Leonce Deprez demande M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver a la proposition de l'association des maires de France, tendant a la mise en place d'un plan global d'aide aux elus locaux dans leur lutte pour la protection du patrimoine public et prive, la preservation de l'environnement et de la qualite de vie des habitants, face a l'ampleur croissante du phenomene des « taggers » dans les villes de France, l'importance, la gravite et le cout des depredations causees qui tournent au pur vandalisme.

Texte de la réponse

Reponse. - Le patrimoine public et prive est l'objet depuis plusieurs annees de depredations de plus en plus frequentes, qui prennent notamment la forme de « bombages » a la peinture sur les murs des villes, Ce phenomene preoccupant touche aussi bien des edifices beneficant d'une protection juridique au titre de loi du 31 decembre 1913 sur les monuments historiques, en raison de leur interet historique ou architectural, que le patrimoine immobilier le plus ordinaire. Le laboratoire de recherche sur les monuments historiques a inscrit a son programme les recherches sur les produits antigraffiti. Il travaille en particulier sur les applications protectrices et sur le nettoyage des salissures. Par ailleurs il convient d'indiquer que les immeubles qui sont soit classes soit inscrits sur l'inventaire supplementaire au titre de cette loi peuvent se voir attribuer une aide financiere du ministere de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire pour des travaux de restauration ou d'entretien. Les edifices situes aux abords de ces monuments historiques peuvent aussi beneficier de subventions pour leur mise en valeur. Enfin le ministere de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire apporte une contribution financiere a la delegation interministerielle a la ville et au developpement urbain pour des actions de prevention et d'integration aupres des milieux sociaux defavorises permettant ainsi d'ameliorer la qualite de vie des habitants des quartiers urbains concernes.

Données clés

Auteur : [M. Deprez L?once](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31350

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 1990, page 3201